REPUBLIQUE FRANCAISE

***

COMMUNE DE MARVILLE

***

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE CONJOINTE

sur l'ELABORATION du PLU et la CREATION du PDA des MONUMENTS HISTORIQUES de la commune de MARVILLE

***

Par arrêté n° 62/2026 du 09/11/2026

M. le Maire a ordonné l'ouverture de l'enquête publique conjointe concernant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et la création du Périmètre Délimité des Abords (PDA) de MARVILLE. Mme Catherine COLLINET JUNG a été désignée en qualité de commissaire-enquêtrice et Mme Marguerite-Marie POIRIER en qualité de commissaire-enquêtrice suppléante par Mme la présidente du Tribunal Administratif de Nancy.

L'enquête se déroulera du 04 décembre 2026 à 14h00 jusqu'au 06 janvier 2027 à 12h00, aux jours et heures d'ouverture :

- **à l'agence postale (14 Place Saint-Benoît) du 4 décembre 2026 au 19 décembre 2026** (les mardis, mercredis et jeudis de 9h à 12h et de 13h à 16h30 et les vendredis et samedis de 9h à 12h)
- **à la mairie (10 Place Saint-Benoît) du 20 décembre 2026 au 6 janvier 2027** (les lundis, mercredis, vendredis de 14h30 à 17h hors les jours fériés des 25 décembre et 1er janvier)

La commissaire-enquêtrice se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions orales ou écrites au Bureau d'Information Touristique (16 Place Saint-Benoît) aux jours et horaires suivants :

- Vendredi 04 décembre de 14h à 17h
- Samedi 12 décembre de 09h à 12h
- Mercredi 16 décembre de 16h à 19h
- Mercredi 06 janvier de 9h à 12h

Deux dossiers distincts sont soumis à cette enquête conjointe :

- Le dossier de création de périmètre délimité des abords (PDA) des Monuments Historiques
- Le dossier d'élaboration du PLU qui comprend notamment les informations environnementales

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter les dossiers sur le site : **https://urls.fr/OQTwi8** ,sur support papier ou sur un poste informatique et consigner ses observations et propositions sur les **registres d'enquête déposés à l'agence postale du 4 décembre 2026 au 19 décembre 2026 et à la mairie du 20 décembre 2026 au 6 janvier 2027** ainsi que par courrier électronique dont l'adresse est la suivante : **enqueteplu@marville.fr**

Les observations peuvent également être adressées par écrit par voie postale à la commissaire-enquêtrice à l'adresse suivante : **Mairie de Marville - A l'attention de Mme la commissaire-enquêtrice**
10 Place Saint-Benoît – 55600 MARVILLE

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions de la commissaire-enquêtrice seront consultables pendant un an après la date de clôture de l'enquête publique en mairie aux heures et jours d'ouverture ainsi que sur le site internet de la commune.

Le projet de PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête, fera ensuite l'objet d'une approbation par le conseil communal et le projet de PDA éventuellement modifié sera communiqué au Préfet de région à qui il revient de prendre l'arrêté de création final.
Toutes informations peuvent être demandées à Monsieur le Maire.

Mairie de MARVILLE – 10 Place Saint-Benoît – 55600 MARVILLE
Tel : 03 29 88 15 15